

Financement agricole Canada : Servir les segments de clientèle sous-représentés

Depuis de nombreuses années, Financement agricole Canada (FAC) offre des services et des produits de prêt à des segments sous-représentés de l'industrie agroalimentaire et agricole, notamment les Autochtones, les femmes et les jeunes entrepreneurs. Ce document offre un résumé des initiatives de FAC et de leur incidence positive sur l'industrie.

Programme Femme entrepreneure

FAC s'est engagée à soutenir l'autonomie des femmes dans les secteurs de l'agriculture, de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire. Nos recherches et nos discussions avec des femmes œuvrant en agriculture nous ont permis de cibler trois besoins clés : un accès accru au capital nécessaire pour le démarrage ou la croissance de leur entreprise, l'accès à des activités de perfectionnement des compétences en gestion d'entreprise et l'accès aux outils, aux ressources et aux personnes qui leur permettront d'apprendre et de s'inspirer.

Dans le cadre du programme Femme entrepreneure, FAC a consacré une somme de 500 millions de dollars visant à offrir du financement, des événements à valeur ajoutée adaptés aux besoins particuliers des femmes ainsi que des ressources qui s'adressent spécifiquement aux femmes entrepreneures pour les aider à démarrer et à faire croître leur entreprise. Le prêt Femme entrepreneure comprend une annulation unique des frais de traitement de prêt, somme que les femmes entrepreneures peuvent investir dans des activités de perfectionnement personnel et professionnel.

En donnant accès à du financement, à du contenu à valeur ajoutée pour perfectionner les connaissances en affaires et à du soutien pour nouer des liens dans l'ensemble de l'industrie, FAC contribue à créer une industrie agricole diversifiée, ouverte et avant-gardiste pour l'ensemble des intervenants et intervenantes. Depuis le lancement en 2019 et jusqu'au 31 mars 2023, FAC a approuvé 3 350 de ces prêts totalisant 2,2 milliards de dollars de financement.

Produits et services de financement pour les jeunes agriculteurs et entrepreneurs

Les jeunes agriculteurs et entrepreneurs, soit ceux qui sont âgés de moins de 40 ans, comptent sur FAC pour fournir du financement et des connaissances en matière de gestion d'entreprise qui aideront leurs exploitations à prospérer. En fait, FAC est l'un des principaux prêteurs du Canada aux personnes de moins de 40 ans. Au cours de l'exercice 2022-2023, FAC a servi près de 21 000 jeunes clients en leur octroyant des prêts totalisant 5,05 milliards de dollars. FAC offre des produits de prêt spécialisés qui sont adaptés aux besoins particuliers des personnes qui démarrent une entreprise ou qui cherchent à faire passer leurs plans d'affaires au niveau supérieur. Les prêts destinés aux personnes de moins de 40 ans offrent plusieurs avantages, dont des taux d'intérêt préférentiels, des frais réduits, l'annulation des frais de traitement des prêts et des abonnements gratuits aux logiciels de gestion agricole AgExpert.

En plus du financement, FAC propose aux jeunes agriculteurs et entrepreneurs des offres spécialisées, comme des programmes d'apprentissage, des événements, des publications et des partenariats. Par exemple, le Sommet FAC de la relève agricole est un événement gratuit qui rassemble des agriculteurs de moins de 40 ans pour explorer l'aspect commercial de l'agriculture. En 2022-2023, plus de 1 300 jeunes agriculteurs ont participé à six événements en personne et à un événement virtuel partout au Canada.

Services consultatifs de FAC

Les Services consultatifs de FAC sont un programme gratuit conçu pour aider les familles d'agriculteurs à y voir plus clair, à établir leurs objectifs et à déterminer les prochaines étapes de leur démarche de transfert. FAC a créé ce programme en sachant que de nombreux agriculteurs et exploitants qui souhaitent prendre leur retraite n'ont pas de plan de transfert et ne savent pas par où commencer. Notre équipe nationale de conseillers en entreprise chevronnés est là pour écouter, poser des questions importantes, entamer des conversations et explorer les options. FAC offre aussi le prêt Transfert, qui aide les producteurs établis à transférer les actifs agricoles ou les jeunes agriculteurs à bâtir leur exploitation. Ce prêt comprend des paiements garantis au vendeur pendant une période maximale de cinq ans, et des intérêts imputés uniquement sur le montant décaissé. FAC finance aussi la mise de fonds pendant une période maximale de sept ans pour les acheteurs admissibles. Ce prêt offre de nombreux avantages aux acheteurs et aux vendeurs et élimine les obstacles à la réussite des transferts d'exploitations agricoles. Au cours du dernier exercice, les conseillers en entreprise de FAC ont tenu plus de 800 consultations avec des clients pour aider les agriculteurs qui cherchent à transférer leurs exploitations à la prochaine génération.

Financement et ressources destinés aux Autochtones

FAC reconnaît les débouchés qu'offre l'agriculture aux collectivités autochtones, les contributions historiques que les peuples autochtones ont apportées à ce secteur, et les défis qu'ils doivent aujourd'hui relever pour revitaliser leurs exploitations agricoles. Les Premières Nations, les Métis et les Inuits jouent un rôle essentiel dans l'agriculture et l'agroalimentaire au Canada, et ils sont particulièrement bien placés pour se réapproprier leur souveraineté alimentaire et créer des entreprises florissantes. Ils peuvent compter sur FAC pour fournir du financement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des réserves, afin d'aider les entrepreneurs et les collectivités autochtones à atteindre leurs objectifs. FAC offre également des ressources en matière de connaissances, des perspectives sectorielles et d'autres informations ciblées pour soutenir les entreprises autochtones.

Récemment, FAC a terminé la phase 3 du processus de certification du programme Relations progressistes avec les Autochtones (RPA) du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone. Cette réalisation témoigne de notre engagement à améliorer les relations avec les Autochtones, et nous avons l'intention de nous soumettre à une vérification externe de notre rendement à l'avenir. Parmi les activités que nous avons entreprises dans le cadre du programme de certification RPA, mentionnons l'élaboration de plans d'action en matière de leadership, de développement des entreprises, de relations communautaires et d'emploi.

Programme d'incitatifs aux pratiques durables

En 2022, FAC a lancé un programme d'incitatifs aux pratiques durables afin d'aider les clients qui participent à des initiatives de développement durable menées par l'industrie, tout en reconnaissant les changements qu'ils ont déjà réalisés et en encourageant les autres à faire de même. Ce programme prévoit le versement d'incitatifs annuels aux clients admissibles qui satisfont aux exigences du programme de développement durable de nos partenaires. Le premier partenariat du programme a été établi avec la Table ronde canadienne sur le bœuf durable, et on compte maintenant des partenariats avec le Programme pour l'agriculture régénératrice de McCain, RegenConnectMC de Cargill, ainsi que les Producteurs laitiers du Canada et Lactanet. Au cours de sa première année, le Programme d'incitatifs aux pratiques durables a reçu 262 demandes de clients admissibles de FAC dans l'ensemble des programmes

et a versé 370 000 \$ d'incitatifs aux producteurs. FAC continue de rechercher des occasions de partenariat pour des initiatives de durabilité menées par l'industrie. Le 11 novembre 2023, nous avons [lancé un partenariat avec Canards illimités Canada](#) [*en anglais seulement*] qui incitera les producteurs de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba à convertir une terre agricole improductive en un milieu plus riche en biodiversité en plantant des cultures fourragères vivaces.